

Indicateur	Unité	Sein
Territoire		
Superficie	(km ²)	0,6
Distance au continent	(milles marins)	12,4
Temps de trajet vers en bateau vers le port principal de desserte	(minutes)	75
Nombre de liaisons/jour en basse saison		1
Démographie		
Population en 2009	(nb d'habitants)	202
Taux de variation pop. 1999 / 2009	(%)	-16,5
Densité de population	(hab./km ²)	337
Indice de multiplication de la population entre hiver/été		6,3
Tourisme		
Part des résidences secondaires dans le total des logements		62,9
Evolution du nb de résid. second. (1999-2009)		29,41
Taux de fonction touristique (nb de lits/nb d'habitants) ¹ en haute saison		532,2
Revenus et entrepreneuriat		
Revenu net imposable moyen par foyer fiscal 2009	€	16 768
Part des foyers fiscaux imposables en 2009	(%)	35
Nb d'entreprises ayant un siège social sur l'île, pour 100 habitants, au 31/07/2012		10,9

Figure 1 : Principaux indicateurs statistiques à Sein, en 2009, source: Insee 2009 (RP, Sirene, DADS)

Bien qu'elle soit, après Hoëdic, la moins peuplée des îles du Ponant, Sein est l'île qui possède la plus forte densité d'habitants au km². Ceci est lié à sa petite superficie (60 ha) qui en fait la plus petite des îles habitées du Ponant. Cette caractéristique lui a valu d'atteindre des densités de population considérables au début du XXème, malgré des conditions de navigation souvent difficiles du fait de sa localisation géographique dans le raz qui porte son nom et de sa distance éloignée du continent. Par ailleurs, sa morphologie et de sa faible altitude, l'exposent largement aux phénomènes météo et la rendent vulnérable face au rehaussement du niveau marin. Ces données spécifiques lui confèrent un statut particulier : c'est l'île non seulement la plus petite et l'une des moins habitées, mais c'est aussi la plus vulnérable et l'une des plus difficiles d'accès. Le nombre de Sénans est décroissant depuis les années 60. La population a diminué de 16% entre les deux derniers recensements. On retrouve cette tendance sur les deux autres îles voisines, Molène et Ouessant. Parallèlement, la part des résidences secondaires continue de s'accroître au fur et à mesure que le nombre de résidences principales chute avec la dépopulation.

A l'image de Molène et Ouessant, l'île ne compte que 35% de foyers fiscaux imposables. De plus, le revenu moyen de ces derniers est bien en deçà de la moyenne des îles du Ponant (20 392 € annuels). Une moyenne tirée vers le haut par les îles proches du continent, en moyenne plus riches. En revanche, Sein compte davantage d'entreprises domiciliées sur l'île (pour 100 habitants) qu'Ouessant et Molène, sans atteindre le dynamisme d'Hoëdic et Houat, bien au-dessus de la moyenne des îles (12,9 entreprises domiciliées sur les îles pour 100 habitants).

Démographie

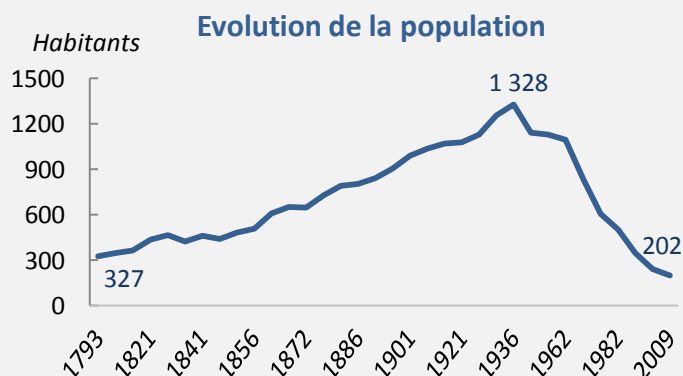


Figure 2 : Evolution de la population à Sein de 1793 à 2009; source: RP Insee 2009/ EHESS

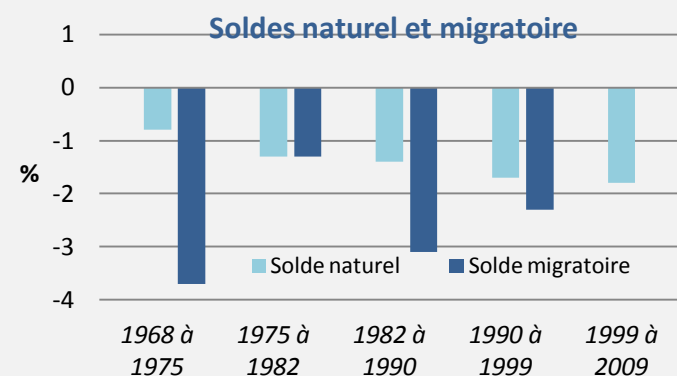


Figure 3 : Contribution des soldes naturel et migratoire à l'évolution de la population à Sein, de 1968 à 2009; source: RP Insee 2009

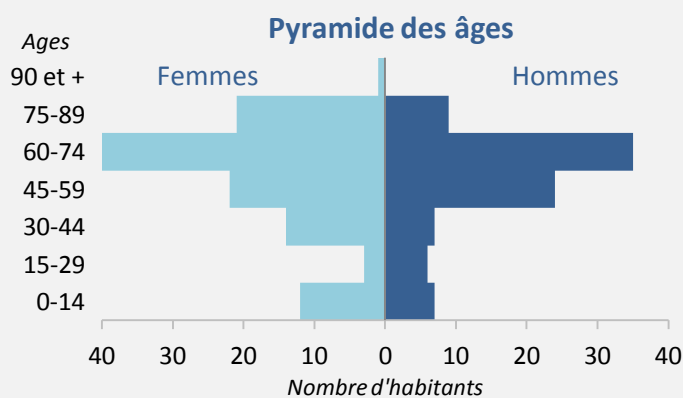


Figure 4 : Population par tranches d'âges et par sexe en 2009 à Sein, source: RP Insee 2009

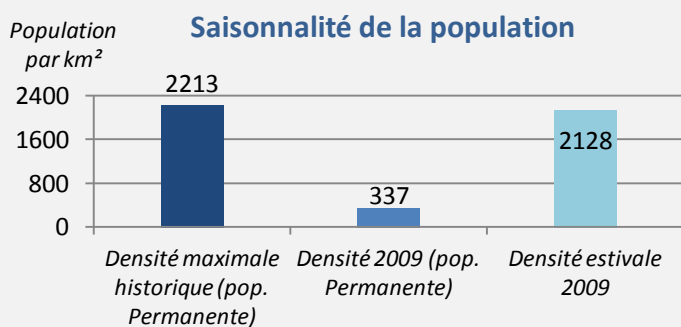


Figure 5 : Estimation de la densité de population estivale et comparaison aux densités de populations permanente actuelle et passée, source: RP Insee Tourisme 2009

En 1936, date de son apogée démographique, l'île de Sein est la plus peuplée des petites îles du Ponant. La densité de population y atteint alors plus de 2 200 habitants/km². A titre de comparaison, la ville de Brest en 2010 compte 2 854 habitants/km². La croissance continue de la population sénane jusqu'en 1936 est étroitement liée à l'activité de pêche. Jusqu'en 1880, les pêcheurs sénans vendent leur congre salé aux Espagnols.

L'ouverture d'un nouveau marché florissant autour des crustacés (homard et

Les plus de 60 ans sont 4,9 fois plus nombreux que les moins de 20 ans

langouste principalement) permet l'accroissement du nombre de pêcheurs. Le port de Sein constitue un bon abri, le nombre de bateaux y est très important. L'île devient une véritable base pour la pêche, où viennent notamment les Paimpolais. A cette époque, un mareyeur doté d'un vivier sur l'île se charge du transport et de la commercialisation des crustacés sur le continent. Dans les années 1900, la ressource se tarit autour de l'île et les pêcheurs s'en vont vers le sud, jusqu'aux côtes marocaines¹.

Cette époque prospère prend fin dans les années 1940-1950. Le déclin de la population qui l'accompagne s'amorce plus tardivement que sur les autres îles du Ponant. A partir de cette date, la surexploitation de la ressource locale et le retard technique dans l'armement des bateaux favorisent le départ des marins vers la marine de commerce. D'autres pêcheurs migrent vers la rade de Brest, pêcher la coquille, en rade de Brest, puis à Erquy et en Baie de Seine. En 1954, 170 pêcheurs sont recensés à Sein, puis 17 en 1999 et 2 en 2013². Depuis 1936, la population sénane a été divisée par six. La dépopulation continue d'être nourrie par un solde migratoire négatif. Le solde naturel est de plus en plus négatif, ce que l'on comprend facilement au regard de la pyramide des âges. La sous-représentation des 15-44 ans par rapport au plus de 60 ans explique le déficit de naissances par rapport au nombre de décès. L'indice de vieillissement³ de Sein (486) est, après l'île d'Arz (540), le plus élevé des îles du Ponant, dont la moyenne est de 300.

Molène et Ouessant affichent des indices assez proches. Reste à savoir si le récent équilibre migratoire trouvé est d'ordre ponctuel ou s'il va s'inscrire dans le temps et venir ainsi compenser le déficit naturel croissant.

Historiquement, l'île de Sein a atteint des densités de population qu'aucune autre île n'a connue. Avec l'affluence estivale qui les caractérise,

Population estivale :
1 277

les îles connaissent des densités de population en été qui sont bien au-delà de ce qu'elles ont pu connaître lors de leur apogée démographique. Ce n'est pas le cas de Sein, qui se démarque et interroge sur la possibilité pour les îles d'accueillir davantage d'habitants permanents dès lors qu'une ressource économique leur permet de vivre.

Habitat

Evolution du parc immobilier

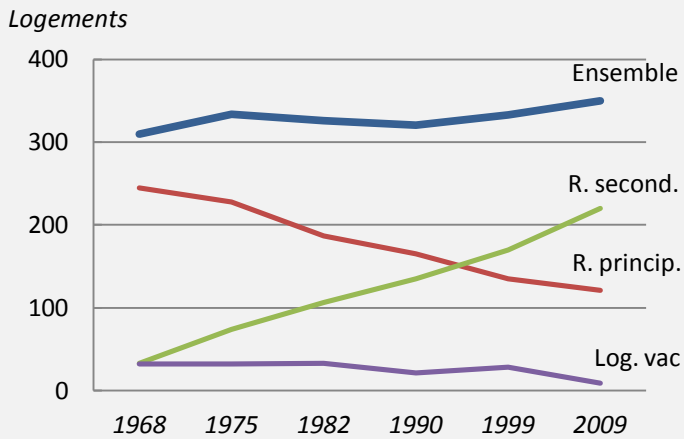


Figure 6 : Evolution du parc immobilier et contributions des types de logements à l'ensemble, Sein, 1968-2009; source: RP Insee 2009

Logements sociaux

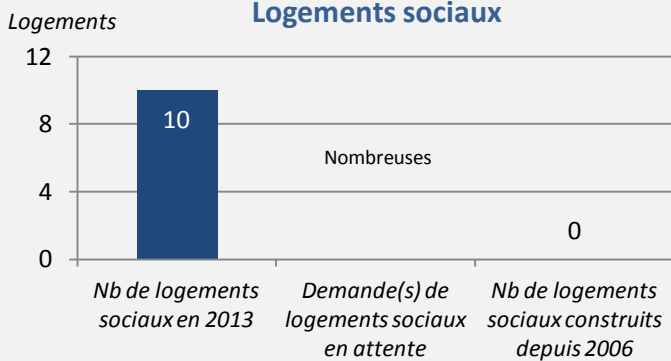


Figure 7 : Demandes de logements sociaux et logements sociaux existants à Sein, en 2013, source: Mairies, recensement IDîles 2013.

Sein n'a que peu accru son parc immobilier depuis les années 1960. Le taux de croissance annuel moyen du nombre de logements entre 1968 et 2009 est de 0,30%, le plus faible des îles du Ponant. La très faible superficie de l'île limite de fait les constructions. La densité du bâti atteint 583 logements au km², contre une moyenne de 240 pour l'ensemble des îles. Qui plus est, depuis 1986, l'ensemble du territoire sénan est soumis aux restrictions inhérentes à la loi Littoral, ne laissant que très peu d'espaces constructibles. Selon la municipalité, seuls trois ou quatre logements pourraient être construits sous réserve de possibilités d'assainissement et du respect des réglementations en vigueur.

L'île de Sein enregistre la diminution du nombre de résidences principales la plus prononcée depuis 1968 (-1,7% par an). Ceci s'explique par la diminution très rapide de la population sénane, puisque l'INSEE recensait encore à la fin des années 1960 plus de 800 habitants sur l'île. La décroissance de l'habitat principal permet d'une part de limiter l'accroissement du nombre de logements, et d'autre part de soutenir le marché de l'habitat secondaire (+4,7% par an depuis 1968). Le basculement des résidences principales en secondaires nourrit un changement sociologique de l'île.

La part de l'habitat secondaire est élevée en comparaison avec les autres îles éloignées du continent. Seule Hoëdic, dans ce groupe, affiche une valeur nettement plus élevée. Les résidences secondaires sont en moyenne plus représentées sur îles proches du continent. Le taux moyen d'habitat secondaire sur les îles du Ponant est de 61,3%.

Sein compte une dizaine de logements sociaux, et « les demandes sont très nombreuses » d'après le Maire⁴. En revanche, s'il n'y a pas eu de constructions depuis 2006, un projet de rénovation est en cours et devrait permettre d'accroître le parc d'habitat social d'ici quelques années.

Résidences secondaires :
62,9 % des logements

Emploi

Figure 8 : Principales données de l'emploi à Sein, en 2009; source: RP Insee 2009

Emploi	Unité	Sein
Population "en âge de travailler" (15-64 ans) en 2009		102
dont : Actifs		69
Actifs avec emploi		61
Actifs sans emploi		8
Inactifs ¹		33
Taux d'activité (Part des actifs dans la population en âge de travailler) en 2009	(%)	67,6
Taux de chômage (Part des actifs sans emploi dans le total des actifs) en 2009	(%)	11,6
Actifs ne travaillant pas dans la commune de résidence ¹ en 2009	nb d'actifs	22
Actifs ne travaillant pas dans la commune de résidence en 2009	(%)	31,9

¹ Inactifs: personnes qui ne sont ni en emploi ni au chômage : étudiants, retraités, hommes et femmes au foyer, personnes en incapacité de travailler,...

² Actifs ne travaillant pas dans la commune de résidence : Population en âge de travailler travaillant dans une autre commune que celle de résidence, en France Métropolitaine, dans les DOM-TOM, ou à l'étranger.

Catégories socio-professionnelles

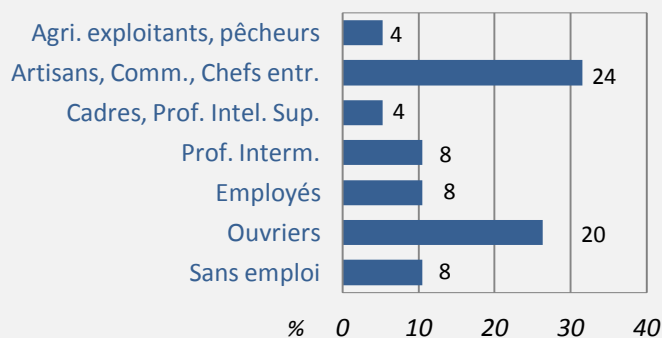


Figure 9 : Distribution de l'emploi en catégories socio-professionnelles à Sein, en 2009; source: RC Insee 2009

Statut de l'emploi

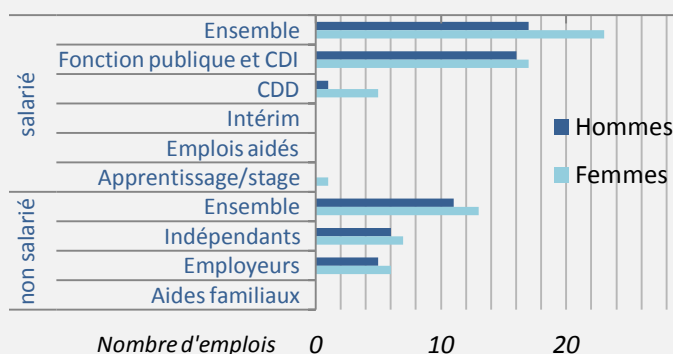


Figure 10 : Distribution de l'emploi salarié et non salarié par statut et par sexe, à Sein, en 2009; source: RP Insee 2009

Les taux d'activité et de chômage à Sein sont très proches des moyennes des îles du Ponant (66% et 12,5%). Sein se démarque en revanche assez nettement de ses voisines septentrionales. En effet, 67,6% des Sénans en âge de travailler sont actifs, contre 62% à Ouessant et 52% à Molène. Ceci s'explique sans doute davantage par le nombre d'actifs de l'île travaillant en dehors de la commune que par un plus grand dynamisme économique propre à Sein. En effet, près d'un actif sénan sur trois travaille en 2009 en dehors de sa commune de résidence. Les taux de chômage des trois îles de l'Iroise n'excèdent pas la moyenne des communes du littoral finistérien (11%).

A l'image des petites îles éloignées du continent, la distribution de l'emploi dans les différentes catégories socioprofessionnelles (CSP) est assez hétérogène à Sein, illustrant une certaine spécialisation de son économie. La CSP des Artisans Commerçants Chefs d'entreprises représente plus de 30% sur l'île, contre moins de 10% sur Hoëdic et Houat et environ 15% à Molène, ce qui témoigne d'un certain dynamisme. Les ouvriers représentent également plus d'un emploi sur quatre.

Le nombre d'emplois non-salariés, indépendants et employeurs, correspond au nombre d'Artisans Commerçants Chefs d'entreprises. Particularité sénane, les femmes sont plus nombreuses que les hommes parmi les non-salariés. A l'image de l'ensemble des îles, les emplois publics et les CDI représentent une très large majorité des emplois salariés.

Equipement

EQUIPEMENT	Sein
Scolaire	
Ecole(s) primaire(s):	1
Collège(s):	1
A/R possible dans la journée:	Oui
Santé	
Médecin (basse saison ; haute saison)	1 ; 1
Nb de médecins / 100 habitants permanents	0,50
Infirmier/e (bas. sais. ; haut. sais.)	Non
Nb d'infirmier(e)s/ 100 hbts permanents	0,00
Aides-soignants / Soins à domicile	Présence permanente (MAPA)
Dentiste	Non
Pharmacie	Parapharmacie
Maison de retraite	non (ADMR)
Associations	
Nombre d'associations	5
Nb d'associations / 100 hbts permanents	2,48
Alimentation	
Alimentation générale	2
Boulangerie-Pâtisserie	1
Boucherie-Charcuterie	2
Poissonnerie	vente directe
Autres services	
Agence postale	1
Librairie-Papeterie	Non
Banque	2
Droguerie-Quincaillerie	Non
Coiffeur(se)	présence mensuelle
Bureau de Tabac	1
Café-débit de boissons	7
Restaurant	4
Garage	Non
Bibliothèque publique	1
Salle polyvalente	2
Artisans / Métiers du bâtiment	
Maçon	Non
Electricien	Non
Plombier	Non
Peintre	non

Figure 11 : Equipements à Sein en 2013, source principale: Recensement IDiles 2013

Sein fait partie du collège des îles du Ponant. Comme à Molène, le problème des effectifs se pose. En 2010, pour chacune de ces deux îles, seuls deux enfants étaient au collège pour une dizaine en primaire⁵. Compte tenu de l'éloignement, la scolarisation doit se faire sur l'île ou bien en internat dès le collège. Dans ces conditions, certaines familles peuvent décider de rejoindre le continent pour accompagner leurs enfants. Le maintien et la qualité des établissements scolaires sur Sein revêtent donc un enjeu crucial.

En matière de santé, Sein bénéficie de la présence à l'année d'un médecin propharmacien. Ce n'est pas le cas d'Hoëdic et Molène dont la taille et l'éloignement sont comparables. En revanche, aucun infirmier n'exerce sur l'île, fait particulier que l'on ne retrouve que sur Aix et Bréhat. En dehors de cela, aucune différence n'apparaît avec les autres petites îles éloignées. Sein fait néanmoins partie des îles sur lesquelles l'aller-retour sur le continent n'est pas possible dans la journée. La consultation de spécialistes de la santé peut dans certains cas obliger les Sénans à passer deux nuits sur le continent.

Des quatre petites îles éloignées, Sein est la seule à ne pas posséder de librairie. En revanche, comme Molène, elle dispose de deux points de retraits bancaires. En outre, même si une partie d'entre eux ferment hors saison, Sein est l'île qui possède le plus de cafés/débites de boissons par habitants après Aix. De manière générale, la taille de la population ne permet pas à des commerces de proximité « spécialisés » (boucherie, salon de coiffure, etc.) de s'installer à l'année. Ainsi, certaines entreprises regroupent plusieurs fonctions. C'est souvent le cas de l'alimentation générale assurant le dépôt de pain, de gaz, la boucherie, la quincaillerie, etc. A titre d'exemple, sur Sein il existe une boulangerie/rôtisserie/épicerie/tabac. Enfin, aucun artisan du bâtiment n'est répertorié sur l'île. C'est une caractéristique particulière que l'on ne retrouve pas sur les autres îles du Ponant.

EQUIPEMENT	Sein
Communication / Infrastructures	
Aéroport / Aérodrome	non
Port de pêche	mouillages
Infrastructures pour la pêche :	
<i>Quai de débarquement dédié à la pêche</i>	non
<i>Matériel de manutention</i>	non
<i>Espace de stockage du matériel</i>	non
<i>Infrastructure de conservation</i>	oui (privé)
<i>Transformation des produits</i>	non
<i>Lieu de débarquement principal</i>	Audierne ou continent
<i>Transport des produits vers le continent</i>	Par les pêcheurs
<i>Commercialisation</i>	En criée
Port de plaisance	mouillage/échouage/à quai
<i>Nombre d'anneaux (Bloc Marine 2013)</i>	Non renseigné
Salle de sport	non
Terrain de jeux (plein air)	1 (foot)
Centre loisirs nautiques (voile/kayak)	1
Energie	
Approvisionnement en électricité:	
Câble électrique sous-marin	non
Générateur diesel (fioul)	oui
Energies renouvelables :	
<i>Energie solaire</i>	photovoltaïque privé
<i>Energie éolienne</i>	non
<i>Autres</i>	projet éolien avec EDF
Production de chaleur:	
Electricité	oui
Chaudière au fioul	non
Energies renouvelables :	
<i>Panneaux solaires</i>	non
<i>Géothermie</i>	non
<i>Autres:</i>	
Eau / Assainissement / Déchets	
Approvisionnement en eau douce :	
<i>Barrages et retenues d'eau</i>	non
<i>Désalinisation de l'eau de mer</i>	oui (120m3/jour)
<i>Forages</i>	non
<i>Conduite d'eau vers le continent</i>	non
<i>Autres</i>	citernes privées (eau de pluie)
Possibilité de stockage de l'eau	oui
Capacité de stockage (m3)	Non renseigné
Prix de l'eau¹ (€/m3) :	6,6
Prix de l'assainissement collectif:	inexistant
Traitement des déchets sur l'île	collecte puis export continent
Déchetterie	oui

Figure 12 : Equipements à Sein en 2013, source principale: Recensement IDiles 2013

Comme Hoëdic, Sein ne possède pas de salle de sport dédiée, ni de centre nautique à l'année. Pour compenser cela, deux salles polyvalentes sont à disposition contrairement à la plupart des petites îles. Compte tenu du nombre d'habitants (202) le faible nombre d'associations (5) n'est pas alarmant. Elle ne dispose pas également d'hébergement collectif pour accueillir des groupes.

Comme les autres îles de la mer d'Iroise, Sein n'est pas reliée au continent par un câble électrique sous-marin. L'électricité est donc produite en quasi-totalité grâce à un générateur diesel géré par EDF. La consommation de fioul avoisine les 420 000 litres de par an⁶. Contrairement à leurs homologues Ouessantins et Molénais, certains Sénans possèdent des panneaux photovoltaïques. En outre, un projet d'autonomie énergétique est en cours sur l'île.

L'approvisionnement en eau se fait par la désalinisation de l'eau de mer et des récupérateurs privés d'eau de pluie. Le prix de l'eau est le même qu'à Molène (6,5€/m³) et avoisine la moyenne des petites îles éloignées, assainissement compris (6,46€/m³). Comme Molène, Sein n'organise pas d'assainissement collectif, celui-ci est donc assuré par les particuliers. En effet, la géographie de l'île ne permet pas la construction d'un bassin de décantation.

Enfin le traitement des déchets est similaire aux autres îles. N'appartenant pas à une intercommunalité, celui-ci est géré par la commune. Une déchetterie existe et un premier tri des déchets est effectué avant l'export vers le continent.

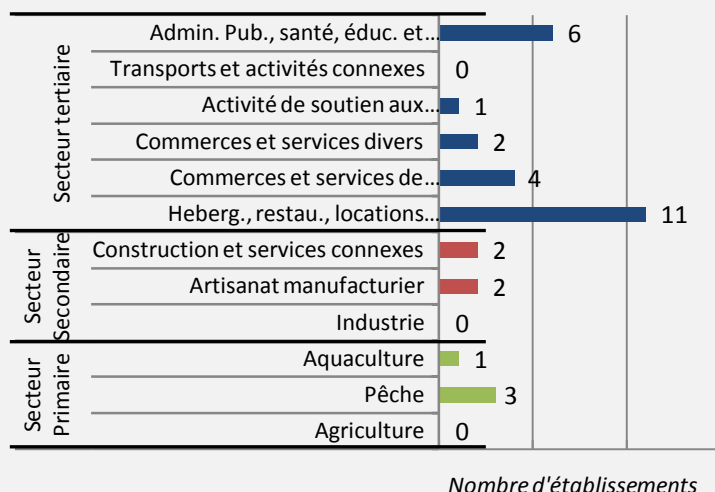
Entrepreneuriat

Sein	Nombre d'établissements	% du total des établissements	% du total des effectifs salariés
Secteur Privé	27	84%	84%
<i>dont: établissements dépendants d'un siège social extérieur à l'île</i>	3	9%	9%
Secteur Public	5	16%	16%
Total	32	100%	100%

Figure 13 : Secteurs institutionnels des établissements, à Sein, en 2012, source: Sirene INSEE 2012

Lecture : Sur Hoëdic, le secteur privé représente 84% des établissements actifs au 31/07/2012 et 84% de leurs effectifs salariés.

Secteurs d'activité des établissements



Nombre d'établissements

Figure 14 : Distribution des établissements par secteurs d'activité à Sein, en 2012, source: Sirene INSEE 2012

Quelques définitions ...

Entreprise (n° SIREN): entité juridique autonome composée de un ou plusieurs établissements. Exemple : Entreprise individuelle, SARL, Société anonyme, etc.

Etablissement (n° SIRET): partie physique de l'entreprise (boutique, navire, local, domicile d'un artisan, etc.). Chaque entreprise peut disposer de plusieurs établissements localisés sur différentes zones géographiques. Ce concept permet d'étudier les activités économiques liées à un territoire particulier.

Secteur public: établissements publics et établissements privés ayant une mission de service public (transport maritime, EDF, La Poste, etc.).

L'île de Sein possède une micro-économie dans laquelle le secteur public prend une place importante. Comme sur les autres petites îles éloignées du continent, les établissements publics regroupent une partie importante des emplois. La taille et l'éloignement de l'île rendent les initiatives privées plus délicates sur le plan économique. En effet, les marchés sont très restreints et les difficultés d'approvisionnement, de recrutement et de gestion sont exacerbées. Pourtant, le tableau ci-dessus dénombre trois entreprises extérieures implantées. Comparé aux grandes îles, ce chiffre peut paraître dérisoire mais hormis un établissement d'électricité sur Molène, les petites îles éloignées sont dépourvues de ce type d'entreprises. Sur Sein, il s'agit d'une société d'approvisionnement, d'une succursale du crédit agricole et d'une entreprise de location de logements. Les deux dernières sont certainement motivées par un taux de fonction touristique en haute saison relativement élevé (532 contre 405 pour Molène, 865 pour Hoëdic et 347 pour Houat).

Aujourd'hui, l'économie sénane est très spécialisée dans le tourisme. Cela se traduit par une part prépondérante du secteur de l'hébergement/restauration, auxquelles d'autres activités liées au tourisme viennent se greffer : épicerie, commerces et services divers, etc. Sur ce point, le déclin de la pêche a laissé peu d'alternatives. La saturation de l'espace constructible défavorise la présence d'artisans du bâtiment. Pourtant, selon le Maire, une demande existe dans la rénovation et l'entretien mais aucun candidat à l'installation ne s'est présenté. Dans ce domaine, le développement des énergies renouvelables encouragé par les Sénans pourrait créer des emplois liés à la maintenance.

Historiquement, Sein est une île de pêcheurs. La pêche aux crustacés (homard, langouste) fût florissante durant la première moitié du XXème siècle. L'île finistérienne accueillait même en été des marins paimpolais en nombre, venant profiter de la proximité des zones de pêche. Mais les modestes moyens humains et financiers des pêcheurs sénans n'ont pas suffi face à la modernisation et les hausses de coût (raréfaction de la ressource, crises pétrolières)⁷. Aujourd'hui, seul deux pêcheurs professionnels (ligneurs/caseyeurs) sont encore actifs, dont un est proche de la retraite. Concernant l'aquaculture, un établissement est recensé, mais n'est plus actif aujourd'hui. Créé en 2009, il a subi la crise sanitaire ostréicole de plein fouet⁸. Pourtant, étant donnée la qualité des eaux et une pression atténuée sur la ressource, les secteurs de la pêche et l'aquaculture pourraient constituer une source de diversification viable pour l'économie de l'île de Sein. Le premier reste néanmoins soumis à un contexte européen délicat et à une forte pénibilité physique, tandis que le deuxième nécessite des moyens de financement important. Mais c'est une ressource réelle qu'il convient d'encourager, la difficulté majeure étant peut-être de trouver des hommes prêts à s'investir dans ces domaines.

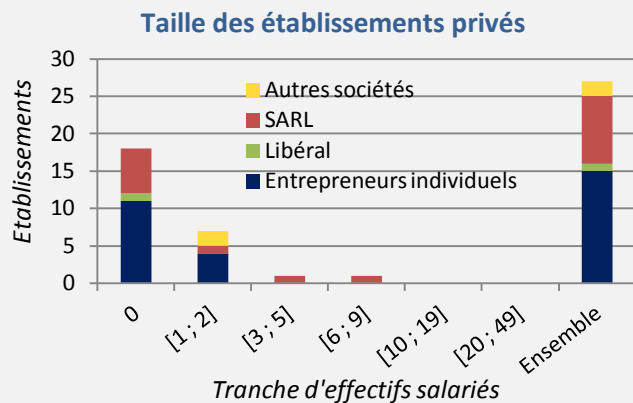


Figure 15 : Effectifs salariés des établissements privés et statut juridique de leur entreprise à Sein, en 2012, source: Sirene INSEE 2012

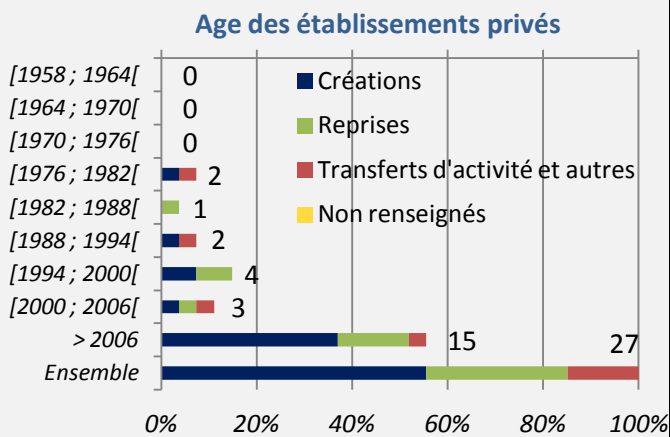


Figure 16 : Périodes de création et origine des établissements privés en activité au 31 juillet 2012 à Sein, source: Sirene INSEE 2012

L'entrepreneuriat sur Sein en résumé...

- Une structure productive composée en quasi-totalité de très petites entreprises.
- Des établissements de taille économique inférieure à la moyenne des îles du Ponant.
- Une économie spécialisée dans le tourisme avec un secteur privé moins important que sur les grandes îles.
- Des établissements très jeunes, comparés aux autres îles, témoignant d'un possible renouveau.

Comme pour l'ensemble des îles du Ponant, les établissements de Sein sont de petite taille au plan économique. En dehors du Crédit Agricole et de la Société Bretonne d'Approvisionnement, il n'existe pas d'entreprise sous forme de société, reflétant des chiffres d'affaires limités⁹. Pourtant, comparés aux communes littorales de moins de 500 habitants, les effectifs des établissements s'élevés sont sensiblement identiques. En effet, 91 % des établissements privés du littoral ont moins de trois salariés contre 93 % à Sein (hors secteur primaire). C'est en partie l'apanage des très petites communes dont le marché de l'emploi est restreint, limitant ainsi les perspectives de croissance des entreprises. Ce phénomène est accentué pour les îles comme Sein, où l'éloignement réduit les possibilités d'allers-retours pour des travailleurs du continent. Il faut enfin préciser que la taille de marché sur l'île de Sein offre peu de débouchés hors-saison aux activités présentes (hébergement/restauration, commerces et services de proximité, construction). Couplé à la saisonnalité touristique, cela favorise de petites entreprises familiales flexibles avec peu de salariés permanents.

93% des établissements privés ont moins de trois salariés

L'île de Sein se démarque particulièrement par la jeunesse de ses établissements. On retiendra que 50% des établissements privés ont été créés après 2009. Un seul d'entre eux est issu d'une entreprise plus ancienne (une boutique de souvenirs). Malgré tout, certains d'entre eux notamment dans la pêche, tirent la moyenne d'âge vers le haut. Ces nouveaux entrepreneurs exercent principalement dans

60% des établissements privés ont été créés ou repris après le 01/01/2006

l'hébergement/restauration et les commerces de proximité. Traditionnellement, les entreprises de ces secteurs d'activité sont plus fragiles économiquement et changent davantage de mains. Mais sur Sein, l'ancienneté des établissements est largement inférieure à celle des autres îles, signe d'un renouvellement. Le taux de reprise des établissements créés après 2006 est supérieur à la moyenne des îles du Ponant (27% contre 20%). Ceci est lié à la prédominance du secteur de l'hébergement/restauration. En effet, il est souvent avantageux dans ce domaine d'activité, de conserver le fonds de commerce et indirectement, la clientèle.

¹ BRIGAND Louis, *Les îles du Ponant, Histoires et géographie des îles et archipels de la Manche et de l'Atlantique*, 2002, Ed. Palantines, 479 p.

² Source : Affaires maritimes, mairies et Système d'Information Halieutique (IFREMER).

³ L'indice de vieillissement résulte d'un calcul qui consiste à diviser le nombre d'habitants de plus de 60 ans par celui des moins de 20 ans et à le multiplier par 100. Plus l'indice est supérieur à 100, plus la population est vieillissante, plus l'indice est inférieur à 100, plus la population est jeune. Lorsque l'indice tend vers 100, la structure de la population est équilibrée, il y a autant de moins de 20 ans que de plus de 60 ans.

⁴ Entretien téléphonique avec Jean-Pierre Kerloc'h, Maire de l'île de Sein, mené le 29/07/2013 par CHAILLOUX Alex.

⁵ Association des Iles du Ponant, *L'essentiel des îles du Ponant*, 2008, 2009 et 2010.

⁶ Orione H., « *En quête d'indépendance énergétique* ». Télégramme du 29/12/2012.

Disponible sur <http://www.letelegramme.fr/ig/generales/regions/finistere/ile-de-sein-en-quete-d-independance-energetique-29-12-2012-1958284.php#go_reactions> Consulté le 06/12/2013.

⁷ GUILCHER A., Une cause essentielle du déclin de la pêche à l'île de Sein. *Annales de Bretagne*. Tome 60, N°1, 1953, pp.171-172.

⁸ LARVOR Ronan, « *Les frères du Cap résistent à la crise* ». Télégramme du 26/10/2010.

Disponible sur <<http://www.letelegramme.fr/local/finistere-sud/quimper/ville/huitres-les-freres-du-cap-resistent-a-la-crise-infographie-26-10-2010-1095683.php>> Consulté le 22/06/2013

⁹ : Le statut juridique d'une entreprise est adapté à son chiffre d'affaires. Ainsi, pour des raisons fiscales et comptables, l'augmentation du volume d'activité nécessite un changement de statut.